

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2021**

**Sous la présidence de Monsieur Paul PELLECUER, Maire,**

**Présents :**

<b>ANXIONNAZ Anne-Marie</b>	<b>BERGER-SABBATEL Jean-Claude</b>	<b>BERTHIER Béatrice</b>
<b>GUICHARD Nicolas</b>	<b>LIGEON Marie-Cécile</b>	<b>MILLERET Liliane</b>
<b>SONDAZ Elodie</b>	<b>THOMAT Stéphane</b>	<b>VERNON Nicolas</b>
<b>VEROLLET Cédric</b>		
Etaient excusés	ANXIONNAZ Vincent	BOIREAU Yann
	FRAMMOLINI Julie	

**Secrétaire de séance : SONDAZ Elodie**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a évoqué les points suivants :

**Démission d'un élu**

Suite à la démission de M. GUILBERT Jacques, il a été proposé aux membres du Conseil de reprendre ses fonctions (suivi des travaux notamment en lien avec les services techniques et correspondant défense), M. GUICHARD Nicolas est élu à l'unanimité à ce poste. Les mêmes indemnités lui seront versées.

**Décisions modificatives**

Budget principal - Dépassement des crédits liés :

- Renouvellement de 10 tables pour la salle polyvalente (10 voix pour)
- Rénovation des peintures intérieures de la chapelle de Mont Carmel (9 voix pour)
- Possibilité d'achat d'un terrain
- Divers achats de matériel pour les services techniques
- Travaux d'électricité à l'école

Le tout, déduit du budget prévu pour la restauration de l'appartement à Montgirod

Budget de l'eau et de l'assainissement – Dépassement du crédit lié à l'extension d'une conduite d'eau potable compensé par un virement du budget principal.

**Révision des loyers d'habitation**

Révision des loyers d'habitation de FOUCAULT Nelly, de CHARRIERE Yohann, de SIMON-CHAUTEMPS Marie-Luce, en fonction de l'indice de référence des loyers conformément aux baux en cours.

**Point sur le dossier à Fendaille et proposition**

La démarche de transfert d'office est en Sous-Préfecture en attente d'une réponse.

Une demande d'un administré devait être étudiée et est reportée à une date ultérieure, l'administré n'ayant pas apporté les éléments nécessaires.

**Procédure biens vacants et sans maître**

Une procédure biens vacants et sans maître avait été engagée, avec le cabinet Marcéléon pour que les parcelles « section de » deviennent communales. Cette procédure n'a pas pu aboutir. Une autre procédure va être lancée.

## **Convention d'occupation temporaire du domaine public**

Avis favorable pour une convention d'occupation temporaire du domaine public, d'une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour M. VAILLANT Michel au Chef-Lieu, sous réserve de mise en conformité avec le PLU.

## **Convention concernant les repas scolaires pour la rentrée**

Renouvellement de la convention pour la liaison chaude des repas scolaires avec l'auberge de Valezan pour la prochaine année scolaire. Les tarifs avec le prestataire restent inchangés.

La commission scolaire va réfléchir à une tarification liée au quotient familial (QF) des parents.

## **Accueil des enfants à l'ALSH périscolaire « plan mercredi »**

Pour répondre aux besoins de garde des enfants le mercredi, les communes de Bourg-Saint-Maurice, Les Chapelles et Séez se sont rapprochées pour élaborer un dispositif commun qui sera organisé par la Commune de Bourg-Saint-Maurice. Dans ce cadre, il est proposé la création d'un accueil de loisirs sans hébergement en période scolaire, ouvert aux enfants de 3 à 11 ans, à compter de la rentrée de septembre 2021.

Les enfants seront accueillis dans les locaux des écoles Petite Planète et Petit Prince. La capacité d'accueil sera de 100 enfants. La fourniture des repas est proposée sur place. Accueil possible de 7h20 à 18h30 avec des temps d'activités. Les réservations sont possibles à l'année, à la saison d'hiver ainsi qu'à la journée ou la demi-journée en fonction des disponibilités.

Un Projet Educatif Territorial (PEdT) a été élaboré conjointement avec les 3 communes et proposé aux directions des écoles, lors d'un comité de pilotage.

Le Conseil municipal approuve la convention de participation au fonctionnement du service et ses annexes (tarifs et règlement intérieur), ainsi que le PEDT et la charte de qualité labellisation « plan mercredi »

## **Conseil d'école du 3<sup>ème</sup> trimestre**

Ouverture de la 3<sup>ème</sup> classe suite à des effectifs en hausse (60 enfants prévus à la rentrée). Accueil d'un nouvel enseignant : M. JAY Benjamin.

Beaucoup de projets ont été annulés à cause de la situation sanitaire. 2 séances de piscine ont été réalisées, les interventions de Philippe GRANGEON et de Becky COOTE ont été assurées ainsi que le projet papillons avec Natura 2000. Une fresque a été réalisée juste avant les vacances d'été.

Le projet informatique Label écoles numériques 2020 a permis d'équiper la classe de maternelle d'un VPI et de tablettes.

Une réorganisation spatiale de l'école, des services périscolaires a été réalisée.

## **Projet d'extension de l'école**

Le marché public pour l'extension de l'école est mis en attente suite à de nouveaux éléments concernant la cantine.

## **Emplacement réservé et droit de préemption au Chef-Lieu**

Information sur la possible acquisition d'une parcelle en vue de la réalisation d'équipement public.

## **Emplois de la collectivité**

- Au 1<sup>er</sup> décembre 2021 :
  - Suppression d'un emploi vacant d'agent de maîtrise à temps complet
  - Suppression d'un emploi vacant d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
  - Suppression d'un adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à 17h30/semaine
- Au 1<sup>er</sup> septembre 2021 :
  - Création d'un poste d'adjoint technique principal à 21h/semaine

Recherche d'un accompagnateur dans le bus scolaire matin, midi et soir (8h/semaine) pour la rentrée scolaire 2021. Les candidatures sont à déposer en mairie.

## Plan de formation

Les centres de gestion de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Haute-Savoie et de la Savoie ont lancé avec le CNFPT une procédure destinée à la conception de plans de formations mutualisés pour les collectivités de moins de 50 agents. Notre collectivité est désormais éligible à ce plan de formation mutualisé qui liste les besoins de formation qui ont été collectés et priorisés suite à la campagne de recensement menée en début d'année 2020.

Avis favorable à ce plan de formation qui permettra aux agents de bénéficier d'une offre de formation adaptée et organisée sur le territoire.

## Agent de prévention

Chaque autorité territoriale a l'obligation de désigner au sein de son entité, un agent de prévention.

Avis favorable pour la mise à disposition d'un conseiller de prévention du Centre de gestion de la Savoie afin d'assister et de conseiller l'autorité territoriale.

La mission consiste à assister et conseiller l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques ainsi que la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail visant à prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents ; améliorer les méthodes et le milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents ; faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre ; veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires prises en ces matières et à la bonne tenue du registre de santé et de sécurité au travail dans tous les services. Au titre de cette mission, l'agent du Centre de gestion propose des mesures pratiques propres à améliorer la prévention des risques ; participe en collaboration avec les autres acteurs, à la sensibilisation, l'information et à la formation des personnels.

## Communication des demandes d'urbanisme

Point sur les dossiers examinés en commission :

- Permis de construire :
  - BERNARD-GRANGER Anne-Sophie au lieu-dit « Le Col » - joints de façades
  - COLMART Emilie à Villarivon – toiture, ouvrants, balcons
  - JOUBERT Lionel à Montgirod – transformation d'une grange en habitation
- Déclaration préalable :
  - PITTILLONI Antoine à Villarivon – pose de panneaux solaires, sortie de 2 conduits de cheminées
  - SCI du Picolard à Picolard – création d'une fenêtre de toit
  - SARL TONOE à Montgirod – pose de fenêtres de toit et création d'outreux
  - CONSCIENCE Heidi à Montgirod – isolation du toit avec surélévation
  - PROD'HOMME/WOLF à Montgirod – modification façades
  - BERTHOUD/NICOLAS au Chef-Lieu – création d'une buanderie par la fermeture d'un préau
  - JOLY Guy à Picolard – passerelle
  - ROUILLON Bruno au Chef-Lieu – couverture terrasse
  - GIACHINO Yan à Montgirod – extension garage

## Questions et communications diverses

- Suite à la réclamation d'un administré, un rendez-vous est prévu avec l'entreprise Colas pour faire le bilan des travaux de voirie à Couverclaz.
- Information sur les taxes de séjour collectées en 2020 : 2 296,94 €

*Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chapelles pour être affiché à la porte de la mairie.*

Les Chapelles, le 12 juillet 2021

Le Maire,



Le secrétaire,

